

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE  
DU  
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN  
Tél 04 50 27 50 77  
Fax 04 50 27 54 10  
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents : 9  
Nombre de conseillers votants : 10  
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

**Présents** : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, François THABUIS, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Absents (excusés)** : Sandrine BLANCHIN, Franck PACCARD.

Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Monique BARDET a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT.  
DEL\_03082024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération DEL\_08472023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Eau et Assainissement ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
PRESENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE					J
A					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	90 054,71	62 345,71	152 400,42
	Recettes réalisées (1)	B	75 420,69	62 746,06	138 166,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autosatation budgétaire totale	D	144 834,03	92 634,71	237 468,74
	Dépenses réalisées (1)	E	31 456,22	73 317,23	104 773,45
	Restes à réaliser	F	19 702,00	0,00	19 702,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	43 964,47	-10 571,17	33 393,30
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	54 779,32	30 289,00	85 068,32
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	98 743,79	19 717,83	118 461,62
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-19 702,00	0,00	-19 702,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	79 041,79	19 717,83	98 759,62

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du Budget annexe eau et Assainissement ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le cinq avril deux mille vingt-quatre.

Le Maire,  
Franck PACCARD



La secrétaire de séance,  
Monique BARDET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,  
Franck PACCARD



### ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour 10  
           Contre 0  
           Abstentions 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par le Maire

A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2024

le Conseil Municipal

BARDET Monique

BLANCHIN Sandrine a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

DEHONDT Patrick

DRION Sébastien

GEVAUX Laurent

PASQUIER Vincent

THABUIS François

THIAFFEY-RENCOREL Jérôme

TISSOT-ROSSET Mireille

ZUCCONE Denis

Certifié exécutoire par le Maire  
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2024